

ÉPARGNE

Livret A : le « hold-up » stratégique d'un État en quête de souveraineté

De la « tirelire » historique du logement social au guichet unique de la transition énergétique et de l'économie de guerre, le livret A change de nature. Mais alors que l'État multiplie les fléchages vers le nucléaire, les renouvelables et la défense, l'essoufflement de la collecte fait peser un risque sur la réalité de la manne.

VT (AVEC AGENCES)

C'est un consensus de circonstance qui frise l'embouteillage. En l'espace de quelques mois, le fonds d'épargne de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), qui centralise environ 60 % des dépôts du livret A, du LDDS et du LEP, est devenu l'objet de toutes les convoitises.

Longtemps sanctuarisée pour le logement social, cette manne de près de 700 milliards d'euros est désormais réclamée pour bâtir des réacteurs nucléaires, ériger des parcs éoliens maritimes et réarmer les armées françaises. Ce « hold-up » stratégique, piloté depuis l'Élysée, transforme le placement préféré des Français en un véritable fonds souverain multi-usage.

Un outil de politique industrielle massive

La bascule a été actée en mars 2026 avec l'annonce du financement des nouveaux réacteurs EPR2. Les livrets d'épargne couvriront 60 % du besoin de financement, soit un prêt colossal de plusieurs dizaines de milliards d'euros à EDF. Mais le mouvement ne s'arrête pas là. Le rapport Lévy-Tuot, remis au gouvernement ce jeudi 9 avril, propose d'ouvrir les vannes du livret A aux projets d'énergies renouvelables (EnR) « de grande dimension » et les plus compétitifs. « Sur l'utilisation du livret A, on l'avait nous-mêmes proposé. Pour les gros projets, le coût de l'argent est déterminant, car ils sont très capitalistiques. Il faut emprunter et amortir sur 20 ans. Il y a donc un intérêt à accéder à un financement à taux réduit pour faire baisser le coût

», explique Jules Nyssen, président du Syndicat des énergies renouvelables.

L'enjeu est budgétaire : le soutien public aux EnR, qui s'élevait à 2,6 milliards d'euros en 2024, devrait atteindre 6,8 milliards en 2026 et pourrait dépasser les 10 milliards d'euros par an d'ici cinq ans. En utilisant l'argent de la CDC, l'État espère « diminuer le coût de la dette portée par les projets » et ainsi alléger la charge pour les finances publiques.

La guerre des ressources est déclarée

Pourtant, cette ambition se heurte à une réalité plus nuancée : la source commence à se tarir. Après une année 2023 record, la dynamique s'est inversée. Le taux du livret A, abaissé à 1,5 % le 1^{er} février 2026, a provoqué un choc psychologique chez les épargnants. En janvier 2026, les retraits ont dépassé les dépôts de 1,87 milliard d'euros, un record négatif depuis la crise de 2009.

Cette décollecte fragilise l'édifice au moment même où les besoins explosent. Si l'atome et les renouvelables captent l'essentiel des nouveaux flux, que restera-t-il pour le logement social ? En 2024, le secteur HLM a emprunté 20,9 milliards d'euros à la CDC. Bien que l'institution assure maintenir sa capacité de prêt en réduisant ses investissements financiers sur les marchés, le risque d'éviction est réel. L'UFC-Que Choisir redoute déjà une concurrence indirecte sur la ressource qui pourrait, à

terme, renchérir le coût de construction des logements sociaux.

Défense et PME : les oubliés du banquet ?

Au-delà de l'énergie, la défense nationale tente aussi de s'inviter à la table. Emmanuel Macron « n'exclut pas » de fléchir l'épargne vers les programmes d'armement, invoquant la nécessité pour chacun de contribuer à la « nation française ». Bercy privilégie une réorientation du livret A existant plutôt que la création d'un énième produit d'épargne.

Mais ici aussi, le « saucissonnage » du livret A ses limites. Les entreprises de défense, notamment les PME, ont davantage besoin de fonds propres que de crédits bancaires classiques. Comme le souligne Nicolas Dufourcq, patron de Bpifrance, « le problème n'est pas tant un sujet de liquidités, mais de capital ».

Quel avenir pour le contrat social du livret A ?

En transformant un produit de précaution en outil de souveraineté industrielle et militaire, l'État prend un pari politique risqué. Pour l'épargnant, l'opération reste techniquement transparente : le capital est garanti et la rémunération suit une formule indexée sur l'inflation et les taux.

Toutefois, la confiance pourrait s'émousser si le rendement reste durablement inférieur à l'inflation, surtout si les Français perçoivent que leur épargne est utilisée pour combler les impasses budgétaires de l'État sous couvert de grands projets industriels. La réussite de ce « fonds souverain populaire » dépendra de la capacité d'EDF et des acteurs des ENR à tenir leurs coûts, mais surtout du maintien d'une collecte positive. Sans cela, le « hold-up » stratégique pourrait se transformer en une gestion de la pénurie particulièrement inflammable. ▮



Des éoliennes au large de Saint-Nazaire. REUTERS